

BULLETIN RÉPONSE À RENVOYER
ACCOMPAGNÉ DU RÈGLEMENT DE LA COTISATION (OU/ET DU REPAS)

AVANT LE 30 SEPTEMBRE À :

PSE-AQUITAINE 77, RUE DE LACHASSAIGNE - 33000 - BORDEAUX

Mr Mme Melle Nom

 Prénom

Adresse

 E-Mail

 N° tél portable (facultatif)

Sera présent à l'assemblée générale du 16 octobre 2021, muni du pass sanitaire

et joint son règlement par chèque à l'ordre de PSE Aquitaine :

Cotisation 2021-2022 : Couple : 20€ Individuelle : 14€ Soutien :€

+ Repas cambodgien : Nombre de personnes x 15 € =€

Ne pourra se rendre à l'assemblée générale du 16 octobre 2021, mais

Règle sa cotisation 2021-2022 : Couple : 20€ Individuelle : 14€ Soutien :€

Et donne pouvoir à pour me représenter à l'AG du 16 octobre 2021

A, le 2021 Signature

Rappel : Les cotisations d'adhésion à PSE-AQUITAINE sont indépendantes de tout don fait aux programmes de PSE Cambodge et ne donnent donc pas droit à un reçu fiscal.

ACTE DE CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PSEA

(à renvoyer impérativement avant le 30 septembre 2021)

Nom, Prénom :

Adresse, Tél. et E-Mail :

Motivation :

Courriel : aquitaine@pse.org

Site : <http://www.pseaquitaine.com>